

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 JUIN 2014

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 26 Juin, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : MANIN Gérard, JACQUET Gérard et LANGERON Danielle. Absents : Néant. Secrétaire de séance : CHARPIGNY Mathilde) a pris les décisions suivantes :

#### M.A.P.A. – REFECTION DE LA CHAUFFERIE DE LA SALLE DES FETES : RESULTATS DE LA C.A.O. REUNIE LE 23.06.2014.

- a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de l'EURL Olivier COLAS – 71470 MONTPONT-EN-BRESSE d'un montant de 32 827.00 € HT soit 39 392.40 € TTC.
- autorise à l'unanimité, M. le Maire à signer le marché correspondant et passer la commande.

#### M.A.P.A. – CONSULTATION D'ENTREPRISES POUR LA REFECTION DU PERRON DANS LA COUR DE L'ECOLE : ETUDE DES OFFRES

- a décidé, par 15 voix pour et 1 abstention, de retenir l'offre de la SARL ECLAT DE PIERRE – 71260 VIRE d'un montant de 5 380.41 € HT soit 6 456.49 € TTC.
- autorise M. le Maire à signer le marché correspondant et passer la commande.

#### PROBLEMATIQUES SUR LA RD 12 AU LIEUDIT « LA RIPPE DES MONTS » - HAUTEUR DE CHAUSSEE ET NUISANCES SONORES (Présence de Mme HENDRIKX)

- Mme CHAPIGNY Mathilde et M. DONGUY Roger n'ont pas pris part à la délibération.
- a décidé de travailler en concertation avec les riverains afin d'élaborer un projet qui sera soumis au Conseil Général de S. et L. (Direction des Routes et des Infrastructures)
- a décidé de budgéter l'achat d'un radar pédagogique, la réalisation d'un marquage au sol (effet visuel de rétrécissement de voirie) et l'achat de séparateurs de voies en caoutchouc.

#### HARMONISATION DES VALEURS LOCATIVES DU PARC IMMOBILIER DE LA COMMUNE

- a décidé à l'unanimité d'harmoniser les bases de calcul des loyers pour les logements communaux proposant un même niveau de confort.

#### RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE FOURNITURE DE GAZ POUR LA SALLE DES FETES ET LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

- a décidé de surseoir à statuer jusqu'à la prochaine réunion du conseil municipal dans l'attente de recevoir les devis.

#### ASSOCIATION SOL DE BRESSE MUSIC / HARMONIE MUNICIPALE :

- PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR LA COMMUNE DES BIENS SUITE A LA DISSOLUTION DE L'HARMONIE MUNICIPALE
  - a validé, à l'unanimité, le procès-verbal de réception des biens de l'harmonie municipale
- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE DES BIENS A L'ASSOCIATION SOL DE BRESSE MUSIC
  - a décidé, à l'unanimité, de signer une convention de mise à disposition (à titre gratuit et pour une durée illimitée) desdits biens à l'association Sol de Bresse Music.

#### TARIFICATION SOCIALE DE L'EAU – PRESENTATION DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION (LOI)

- a pris connaissance de la nouvelle réglementation et a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite.

#### INFORMATIONS SUR LES TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU POTABLE SELON L'OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DU PRIX DE L'EAU

- a pris connaissance des informations.

#### DEVIS ET CONTRAT D'ENTRETIEN DES EXTINCTEURS DANS L'ENSEMBLE DES BATIMENTS COMMUNAUX

- a décidé, à l'unanimité, de valider le devis de l'entreprise EUROFEU SERVICES – 21410 ST VIT pour le remplacement de 9 extincteurs de plus de 10 ans dans les différents bâtiments communaux pour un montant de 752.00 € HT soit 902.40 € TTC.
- a décidé à l'unanimité de retenir, pour la vérification annuelle des extincteurs dans l'ensemble des bâtiments communaux, l'offre de l'entreprise EUROFEU SERVICES – 21410 ST VIT établie sur la base de 4.00 € HT par extincteur vérifié.
- autorise à l'unanimité M. le Maire à signer les devis, passer la commande et signer le contrat d'entretien correspondant.

#### DEVIS FORMATION INCENDIE / EXTINCTEURS POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

- a décidé de surseoir à statuer jusqu'à la prochaine réunion du conseil municipal dans l'attente de recevoir le devis.

#### ETUDE DE DEVIS POUR LE REMPLACEMENT OU LA SUPPRESSION DE POTEAUX INCENDIE HORS SERVICE

- a décidé, par 12 voix pour et 4 abstentions, de valider les devis de la LYONNAISE DES EAUX – 71104 CHALON/SAONE comme suit :

- Remplacement d'un poteau incendie hors service au lieudit « Loizette » pour un montant de 1685.04 € HT soit 2022.05 € TTC
  - Suppression d'un poteau incendie au lieudit « Bicheniche » pour un montant de 750.90 € HT soit 901.08 € TTC
  - Suppression d'un poteau incendie au lieudit « Le Grand Mollard » pour un montant de 817.16 € HT soit 980.59 € TTC
  - Suppression d'un poteau incendie au lieudit « Les Hôtelets » pour un montant de 750.90 € HT soit 901.08 € TTC
- autorise M. le Maire à signer les devis et passer la commande.

**CIMETIERE COMMUNAL : DEVIS POUR LA REALISATION D'UN SUPPORT POUR CASES COLUMBARIUM (DANS LA CONTINUTE DE L'EXISTANT CAR TOUS LES EMPLACEMENTS SONT VENDUS) ET DEPLACEMENT D'UNE STELE**

- a décidé à l'unanimité de valider le devis des Pompes Funèbres – Marbrerie CHARBOUILLOT – 71290 CUISERY pour un montant de 2141.67 € HT soit 2570.00 € TTC.
- autorise M. le Maire à signer le devis et passer la commande.

**REFECTION DE LA MAISON DE L'INSTITUTRICE – HUISSERIES ET MENUISERIES EXTERIEURES : ETUDE DE DEVIS**

- a décidé, par 12 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre, de retenir le devis de la SARL MENUISERIE BEAL – 01340 MONTREVEL EN BRESSE d'un montant de 1190.00 € HT soit 1428.00 € TTC.
- autorise M. le Maire à signer le devis et passer la commande.

**DEROGATIONS SCOLAIRES : PARTICIPATION COMMUNALE AUX PRESTATIONS DE SERVICES A HAUTEUR DE 50 % DU MONTANT**

- a décidé, dans le cadre des dérogations scolaires accordées afin de scolariser dans des communes extérieures des enfants domiciliés dans la commune de Romenay, par 6 voix pour et 10 abstentions, de demander aux parents le remboursement, à hauteur de 50%, du montant facturé à la commune de Romenay par la commune ou le RPI d'accueil et correspondant à des prestations de services.

**AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME**

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par M. BUREAU Jean-Noël pour des travaux de réfection (création remise) sur sa propriété située au lieudit « La Brosse ».

**PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT DES TEMPS D'ACTIVITES PERI-EDUCATIFS (TAP) A COMPTER DE SEPTEMBRE 2014 (assurés par G. RENOUD / R. BOURGEOIS / C. MOINE + intervenants extérieurs)**

- a décidé de confier à M. Pierre GAUDRY et Mme Dorothee ALBANESE la mission de poursuivre les propositions de fonctionnement des Temps d'Activités Péri-éducatifs.

**PROJET D'ACQUISITION D'UN VEHICULE D'OCCASION EN REMPLACEMENT DE L'ACTUEL PEUGEOT BOXER : ETUDE DE DEVIS AVEC REPRISE DE L'ANCIEN VEHICULE**

- a décidé, à l'unanimité, de retenir l'offre de la SAS SERMA POIDS LOURDS – 01442 VIRIAT pour l'achat d'un véhicule d'occasion IVECO DAILY pour un montant total de 18 250 € HT soit 21 900 € TTC.
- a validé à l'unanimité la reprise de l'actuel Peugeot Boxer par la SAS SERMA POIDS LOURDS pour la somme de 3000 € HT soit 3600 € TTC.
- autorise à l'unanimité M. le Maire à signer le devis et passer la commande.

**DEVIS POUR L'ACQUISITION D'UN CUVE DE STOCKAGE**

- a pris connaissance des devis de l'entreprise Roger DONGUY SARL
- charge M. le Maire de solliciter d'autres devis et donne pouvoir à M. le Maire pour passer commande.

**DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

- a approuvé à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

	<i>DEPENSES</i>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	C/2135 Op.51	+ 5000 €
	C/21568 Op. 49	+ 1500 €
	C/2313 Op. 22	+ 1500 €
	C/2313 Op. 56	- 8000 €

**A PRIS CONNAISSANCE :**

- de la date du prochain conseil municipal qui aura lieu le jeudi 24 juillet 2014
- du M.A.P.A. cantine scolaire en cours (avis BOAMP joint) – 2 demandes de dossier à cette date
- du projet M.A.P.A. acquisition ordinateurs
- du projet M.A.P.A. maîtrise d'œuvre salle des fêtes
- du projet M.A.P.A. Lotissement Les Guiblanches 3 et en parallèle projet M.A.P.A. Travaux Assainissement
- de la brochure de l'école de musique Sol de Bresse Music pour la rentrée 2014

- des rencontres publiques « Réforme territoriale et avenir du département » organisées de 19H à 21H les 03/07, 07/07 et 10/07/2014 à Champforgeuil, Charnay-les-Macon et au Creusot.
- des informations relatives à la boutique du Musée (changement de l'association gérant la vente à la boutique)
- du projet de circuit de transport scolaire pour l'année 2014/2015.
- d'informations sur des cours d'anglais pour les activités péri-éducatives + tarifs
- du projet de canalisations de transport de gaz naturel

**A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLT.**

